



VB/lkd- Div n° 6527\_04

Paris, le 29 avril 2026

## **PROGRAMME DE VEILLE 2026 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

### **ALERTE N° 48 CONCERNANT CAPGEMINI**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié la version 2026 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*



## **CAPGEMINI**

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 20 MAI 2026**

### **RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG**

- **RESOLUTION 24 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

#### **Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,9% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2026 : I-C-1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 25 : Option de sur allocation (green-shoe)**

## **Analyse**

La résolution 25 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 24 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2026 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*



## **GOVERNANCE**

### **1. Composition du conseil de CAPGEMINI**

Le conseil d'administration de CAPGEMINI comportera, à l'issue de l'assemblée générale 83,3% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Paul Hermelin	Président Ancien PDG	Non libre d'intérêts	100%	M	74	FR	26	2030	0	1			
	Aiman Ezzat	Directeur Général	Non libre d'intérêts	100%	M	65	FR	6	2028	1	1			
	Pierre Goulaieff	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	63	FR	4	2028	0	1			M
	Hervé Jeannin	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	60	FR	6	2028	0	1			
	Ulrica Fearn		Libre d'intérêts	100%	F	53	SE	3	2030	1	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Lila Tre_kov		Libre d'intérêts			67	FR	0	2027					
<input checked="" type="checkbox"/>	Véronique Weill		Libre d'intérêts		F		FR	0	2030					
<input checked="" type="checkbox"/>	Luc Rémont		Libre d'intérêts		M	57	FR	0	2030	0	3			
<input checked="" type="checkbox"/>	Maria Ferraro		Libre d'intérêts	91%	F	53	CA	4	2026	1	1	M		
	Siân Herbert- Jones		Libre d'intérêts	100%	F	66	UK	10	2028	0	2	M	M	
	Belen Moscoso del Prado Lopez-Doriga		Libre d'intérêts	100%	F	53	ES	6	2028	0	1			M
	Patrick Pouyanné	Ad référent	Libre d'intérêts	100%	M	63	FR	9	2029	1	1		M	P
	Jean-Marc Chéry		Libre d'intérêts	83%	M	66	FR	1	2029	1	2			
	Kurt Sievers		Libre d'intérêts	73%	M	57	DE	5	2029	1	1			M
	Christophe Merveilleux	Rep. des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	M	59	FR	2	2028					



## 2. Spécificités

- Forme juridique de société européenne (SE).



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

